



MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

iMPACT

Impact.gouv.fr

Savoir-faire et faire savoir

La plateforme qui permet aux entreprises de publier les données de leur performance environnementale, sociale et de gouvernance.

Mai 2021



Sommaire

| | |
|--|-----------|
| Éditorial | 3 |
| Contexte | 4 |
| Présentation de la démarche | 5 |
| Présentation de la plateforme | 6 |
| Ils témoignent..... | 7 |
| Chiffres clés | 9 |
| Annexes | 10 |
| 1. Manifeste des entreprises signataires..... | 10 |
| 2. Liste des indicateurs ESG | 11 |
| 3. Liste des entreprises signataires pionnières..... | 13 |
| 4. Questions fréquentes | 14 |



Olivia Grégoire,
secrétaire d'Etat
auprès du ministre
de l'Economie,
des Finances et
de la Relance,
chargée de
l'Economie sociale,
solidaire
et responsable

Toutes les entreprises sont aujourd'hui en train de vivre la révolution de l'impact. Dans un monde où l'urgence sanitaire n'a fait que souligner et renforcer l'urgence sociale et climatique, **les acteurs économiques savent désormais que leur longévité dépend de leur durabilité.** Alors que l'Europe débat actuellement des prochaines exigences de reporting extra-financier, les citoyens demandent déjà la transparence.

L'enjeu est donc de créer une sorte de **club d'entraînement de la transparence sur l'impact.** Entraînement dans les deux sens du terme : d'un côté, nous allons alerter, sensibiliser, acclimater les entreprises à collecter et mesurer leur impact ; de l'autre, nous allons créer un mouvement d'engagement parmi les entreprises et convaincre le plus grand nombre de le rejoindre.

Avec la plateforme Impact, **le Gouvernement se met au service de toutes les entreprises qui veulent partager leur savoir-faire sur l'impact, et faire savoir ce qu'elles ont déjà initié.** Nous permettons à la TPE comme au grand groupe coté de rendre publics certains indicateurs de sa performance en matière environnementale, sociale et de gouvernance. Nous allons aussi permettre aux citoyens et au marché d'accéder librement à ces données, de les réutiliser et de constater ce que leurs entreprises font déjà, ce qui était jusqu'alors peu visible ou peu lisible.

Cette initiative s'inscrit dans la droite ligne de ce que le Gouvernement entreprend pour une croissance plus responsable depuis le début du quinquennat. La loi Pacte a en particulier donné aux entreprises des outils pour inscrire leurs engagements sociétaux dans leurs statuts, leur gouvernance ou leur capital. La plateforme Impact va plus loin en leur proposant désormais de donner des preuves. Avec Impact, elles vont pouvoir donner à voir les éléments tangibles de leur transition et nous aider à constituer une véritable doctrine française en matière extra-financière.

L'impact, beaucoup en parlent. Désormais, tout le monde pourra le faire. La performance environnementale et sociale, c'est en effet l'affaire de chacun. Car aujourd'hui elle nous concerne tous.

Contexte

L'expression d'attentes citoyennes

Depuis des années les consommateurs et plus largement les parties prenantes veulent en savoir plus sur la provenance de leurs produits. En tant que clients, salariés, ou épargnants, ils cherchent toutes les informations qui leur permettent de se prémunir contre le « green » ou le « social-washing ».

Cette quête légitime déborde aujourd'hui vers les entreprises. Il ne suffit pas que le produit soit responsable : **acheter un produit responsable réalisé par une entreprise qui ne l'est pas, ce n'est pas de l'économie responsable.**

Par conséquent, la responsabilité sociétale des entreprises (RSE) est désormais un levier stratégique pour toutes nos entreprises quelle que soit leur taille, c'est un enjeu d'attractivité des consommateurs responsables et, *in fine*, un enjeu de compétitivité.

Une réponse à l'urgence climatique et sociale

La transformation des modèles et des pratiques économiques à l'aune de l'urgence climatique et sociale est une nécessité perçue par tous les citoyens (consommateurs, investisseurs, salariés, épargnants). Elle s'accélère du fait de la prise de conscience collective permise par la crise sanitaire.

Tenir compte vraiment de l'impact environnemental et social, c'est bâtir et mettre en œuvre de nouveaux indicateurs pour une nouvelle économie fondée sur l'impact.

Une préfiguration de la régulation européenne (CSRD)

Ce double constat est assorti d'un troisième : **on ne peut améliorer que ce qu'on peut mesurer.** À ce titre, la régulation nationale, européenne et internationale a commencé à s'emparer de la performance extra-financière des entreprises, c'est-à-dire ce qui concerne leur empreinte environnementale et sociale au-delà du seul bilan financier.

Au niveau national, la législation touche aux produits dont certains affichent un **indice de réparabilité** et bientôt de **durabilité**, et prochainement un **affichage environnemental**. Elle concerne également la labellisation des produits financiers responsables et le reporting extra-financier des investisseurs.

Au niveau européen, l'Union européenne développe une taxonomie des activités considérées comme durables. Elle prépare également la révision de sa directive CSRD¹ sur le reporting extra-financier, par lequel toutes les entreprises au-delà d'un certain seuil devront publier des indicateurs harmonisés de leur performance environnementale et sociale.

Au niveau international, les référentiels de mesure de la performance ESG des entreprises ou de leur alignement avec l'accord de Paris se multiplient. Certains sont aujourd'hui des références reconnues par les marchés financiers.

¹ [Corporate sustainability reporting directive](#)

Présentation de la démarche

Un projet ambitieux construit par et pour des entreprises

La plateforme Impact et ses 47 indicateurs sont issus d'une réflexion de près de 9 mois menée auprès de multiples parties prenantes.

Premièrement, trois ateliers de design de services ont permis de réunir un total de **50 représentants de réseaux d'entreprises**, de communautés d'entrepreneurs et d'élus locaux afin de cibler les besoins et les attentes des entreprises sur ce volet.

Dans un second temps, un **questionnaire a été soumis à 195 chefs d'entreprises** afin d'affiner les services proposés par la plateforme et de déterminer les indicateurs clés qui y figurent aujourd'hui.

Enfin, une consultation ciblée sur un **panel de 40 associations, fédérations d'entreprises, syndicats**, représentants de filières, associations de consommateurs, ONG, a permis l'ajout des derniers indicateurs.

Calendrier d'un lancement progressif

Le 7 mai 2021, une première étape a été franchie lors du lancement de la plateforme pour les entreprises pionnières. Aux côtés d'une cinquantaine d'entre elles, Olivia Grégoire a inauguré une version bêta de la plateforme Impact et permis un échange autour des futures améliorations du site. Étaient alors présents de grands groupes français mais aussi beaucoup de PME, dont les noms sont moins connus mais qui font le dynamisme économique de nos territoires et inventent les solutions écologiques et sociales de demain².

À compter du 27 mai 2021, avec le soutien du Président de la République, la plateforme sera lancée officiellement lors de l'événement « Change Now ».

Dans les mois à venir, la plateforme comprendra de nouveaux services. Les entreprises pourront par exemple donner leur accord pour que certaines données soient directement récupérées dans les bases de certaines administrations. Elles pourront ainsi les rendre visibles à tous sans avoir à les entrer manuellement sur la plateforme.

Enfin, à la rentrée prochaine, un service d'accompagnement personnalisé grâce à un tableau de bord de leur performance permettra à chacun de mieux gérer sa transition.

² cf. Annexe « Liste des entreprises pionnières »

Présentation de la plateforme

La plateforme Impact: mode de fonctionnement

Pour engager les entreprises et les rassurer sur la régulation en cours et à venir, nous lançons la **plateforme Impact**. Cet outil leur permet d'ores et déjà :

- **d'affirmer leur action**, en rappelant leur engagement sur l'importance de faire la transparence sur leur performance extrafinancière, par la signature d'un Manifeste ;
- **d'anticiper**, en s'entraînant sur des indicateurs importants pour leur compétitivité et qui deviendront obligatoires dans les années à venir ;
- **d'agir**, en optimisant ce qu'elles font de vertueux en termes de transition environnementale et sociale, en s'inspirant les unes des autres, et en étant accompagnées, à terme, à travers des outils personnalisés.

La plateforme Impact permet à toute entreprise, de la TPE au grand groupe, de **publier en ligne les 47 indicateurs de sa performance en matière environnementale, sociale ou en matière de gouvernance**. Il est déjà possible d'y renseigner une série d'indicateurs harmonisés ou de proposer tout autre indicateur que l'entreprise jugera pertinent. Ces indicateurs ne donneront lieu à aucun contrôle ni à aucune notation de la part de l'Etat, ils seront simplement mis à la disposition de tous les réutilisateurs qui le souhaitent.

Un service à double entrée

Pour les entreprises

La plateforme Impact est un **outil d'accompagnement**, grâce à la mise à disposition prochaine d'outils d'autodiagnostic de la performance écologique et sociale et d'un tableau de bord personnalisé de suivi de l'évolution de cette performance.

Pour le grand public

Elle un outil pour **savoir ce que font concrètement les entreprises**. Toutes les données seront mises librement à la disposition de réutilisateurs potentiels, qu'il s'agisse d'investisseurs ESG ou à impact, d'applications commerciales, de labels, d'entreprises de conseil en transition, d'ONG ou de citoyens.

Ils témoignent



Emmanuel GRENIER, PDG de Cdiscount

« En tant que leader, nous considérons que **le e-commerce doit être à la hauteur des enjeux sociétaux et environnementaux**. Chez Cdiscount, nous avons décidé très tôt de faire de l'accès aux métiers du numérique, de la digitalisation des TPE/PME, du réemploi et de la réparation des produits et de la réduction de l'empreinte carbone de la logistique et du numérique de vrais moteurs dans nos choix business. »

Ghizlane Jougleux, Cofondatrice de Mutyne

« Mutyne est la marque de produits d'entretien efficaces, éco-conçus et éthiques. L'initiative impact est, pour une TPE engagée comme la nôtre, l'opportunité d'affirmer notre attachement à la transparence indépendamment de la taille des sociétés. Mais c'est surtout l'opportunité un an après notre création de **nous inscrire dans un processus d'amélioration continu** et de bénéficier de tous les outils d'autodiagnostic mis à notre disposition. »



Philippe Boué, PDG de Schindler France

« En tant que société d'ascenseurs, notre raison d'être est de faciliter la vie urbaine. Compte tenu de la densification des villes et du vieillissement de la population, la mobilité verticale est au cœur des défis d'aujourd'hui et de demain. A ce titre, il est dans l'intérêt de tous d'agir de façon durable en alignant le succès de l'entreprise avec responsabilité sociale et approche à long terme. Rejoindre et contribuer à la plateforme IMPACT représente une formidable opportunité de **montrer l'exemple, de nous engager avec encore davantage d'intensité et de bénéficier de bonnes pratiques.** »

Augustin de Romanet, PDG du Groupe ADP

« Nous saluons la création de la plateforme Impact. Elle permet grâce à la transparence des données ESG, de **renforcer la responsabilité des entreprises** pour la transition vers une économie plus durable. »



Ils témoignent



Thibaud Hug de Larauze, PDG de Back Market

«La réduction des impacts environnementaux et sociaux du numérique est au cœur du projet de Back Market. Chaque jour, nous travaillons à créer un modèle de consommation vertueux. Partager notre expérience, et nous nourrir de celle des autres, est la clé de la construction d'une économie positive pour demain.»

Pascal Demurger, Directeur général du Groupe MAIF

«Le lancement de la plateforme Impact est une nouvelle étape prometteuse dans la mesure de l'impact des entreprises. Elle va permettre une **meilleure accessibilité, compréhension et comparabilité des données ESG**, au bénéfice du citoyen, consommateur et épargnant, afin d'orienter ses choix. C'est ainsi une réelle avancée en faveur d'une économie plus responsable et durable !»



Alexandra Palt, Directrice générale de la Fondation L'Oréal

«Nous avons seulement dix ans devant nous pour **transformer en profondeur nos métiers et nos pratiques**. L'obligation de résultats et le devoir de transparence dans l'information extra-financière ne sont plus seulement souhaitables, ils sont nécessaires.»

Antoine Arnault, Administrateur du Groupe LVMH

«Nous sommes convaincus chez LVMH que la valeur de l'entreprise repose sur sa performance tout autant extra-financière que financière. Mais la mesure de l'extra-financier doit être robuste. La plateforme Impact.gouv propose les bases d'un référentiel homogénéisé : c'est une **étape cruciale pour que nous parlions tous le même langage extra-financier !**»



Olivier de La Chevasnerie, Président de Sygmatel

«Les entreprises ont le devoir de connaître et mesurer leur impact environnemental et sociétal. Et au-delà, elles doivent s'engager dans une **démarche vertueuse de progrès vers plus d'impact positif** pour répondre aux enjeux écologiques et sociétaux, les vrais défis de ce monde qui change.»

Chiffres clés

Données publiées et publiques (au 26 mai 2021)

109 entreprises signataires du Manifeste sur la plateforme Impact

95 formulaires saisis sur la Plateforme Impact

Les **3 indicateurs préférés*** des entreprises :

1. **Bilan carbone**
2. **Partage de la valeur** (actionnariat salarié et intéressement)
3. Obtention d'une **certification RSE**

**les plus renseignés sur la Plateforme Impact*

Répartition des entreprises

Une représentation de **toutes les tailles** : **55% de TPE-PME**

Une représentation de **tous les secteurs** :

- Agroalimentaire
- Assurance/Finance/Banque
- Chimie
- Commerce de détail
- Conseil
- Cosmétique
- E-commerce/Internet
- Énergies
- Equipements
- Externalisation/Délocalisation
- Hôtellerie et hébergement
- Immobilier
- Technologie et services de l'information
- Industrie textile/Luxe
- Marketing et publicité
- Médias
- Mobilité
- Ressources humaines
- Voyage/Tourisme

1. Manifeste des entreprises signataires



Face à l'urgence climatique et sociale, les citoyens et les entreprises ont compris qu'il fallait changer de modèle. Mais quand les premiers demandent « quand ? », les secondes se demandent « comment ? ».

Plutôt que les opposer, cette plateforme souhaite les réunir. Elle nous offre à nous, acteurs économiques, quels que soient notre taille ou notre chiffre d'affaires, les outils pour comprendre, mesurer et piloter notre impact environnemental et social, pour renforcer notre transition vers une économie durable. Elle donne aux citoyens, qui sont nos salariés, nos investisseurs ou nos consommateurs, la possibilité de voir la progression de notre engagement et la réalité de notre performance écologique et sociale. C'est pourquoi cette plateforme sera un service de partage. Un partage de savoirs, un partage de nos « faire », un partage de nos savoir-faire et un partage de faire savoir.

Un partage de savoir-faire pour préparer demain. Demain, aucune entreprise ne pourra continuer à attirer des capitaux, des collaborateurs ou des clients sans faire la transparence sur son impact écologique ou social, et sans le valoriser. Avec la plateforme, toutes les entreprises qui le souhaitent pourront faire la preuve de leurs accomplissements en libérant leurs données brutes, être accompagnées pour progresser, échanger entre elles pour partager les bonnes pratiques et se comparer, par des indicateurs communs et ouverts.

Un partage de faire savoir car il est essentiel que les acteurs économiques puissent disposer d'une plateforme commune à tous, sur laquelle rendre publiques leur performance extra-financière et leurs bonnes pratiques en matière environnementale, sociale et de bonne gouvernance. C'est tout simplement une condition de notre viabilité future. C'est tout simplement le coeur de notre compétitivité pour aujourd'hui et plus encore pour demain.

La mission de la plateforme se résume ainsi : on ne peut améliorer que ce qu'on peut mesurer et on ne peut faire valoir que ce qu'on peut donner à voir.

Nous n'avons plus les mots pour prendre de grands engagements, nous n'avons plus le temps de perdre le temps : puisque nous agissons, montrons-le.



2. Liste des indicateurs ESG

Données E - Critères Environnementaux

- Existence d'un bilan des émissions de gaz à effet de serre
 - Scope 1
 - Scope 2
 - Scope 3
- Total des émissions de gaz à effet de serre
- Intensité des émissions de gaz à effet de serre (ratio émission / CA)
- Exposition aux énergies fossiles (Part du CA réalisée dans les énergies fossiles)
- Intensité énergétique (consommation de GWH par million d'euros de chiffre d'affaires)
- Diagnostic de performance énergétique
- Activités ayant un impact négatif sur la biodiversité des zones sensibles
- Existence d'un plan d'action de réduction ou d'optimisation des consommations de ressources et d'énergie
- Suivi de la gestion et/ou du recyclage des déchets
- Ratio de déchets dangereux sur l'ensemble des déchets
- Suivi de la gestion de la consommation de l'eau
- Certifications environnementales
- Existence d'un plan de déplacement d'entreprise
- Alignement des activités avec la taxonomie européenne des activités durables

Données S - Critères Sociaux

- Entreprises multinationales : existence d'un contrôle de conformité aux principes du Pacte mondial des Nations unies
- Dispositif(s) d'actionariat salarié
- Existence de partenariats avec des associations (dont mécénat en nature)
- Montant alloué au mécénat / CA
- Taux de salariés en alternance ou en apprentissage
- Taux de litiges prudhommaux (par salarié)
- Taux de turnover (par salarié)
- Taux d'absentéisme au travail (par salarié)
- Taux d'accidents du travail (par salarié)
- Existence d'un accord d'intéressement
- Nombre annuel d'heures de formation des salariés
- Taux de salariés seniors (55 ans ou plus)
- Ratio d'équité (entre le premier décile et le dernier décile)
- Ratio d'équité (entre le premier décile et la rémunération médiane)
- Ratio d'équité (entre le niveau de rémunération des dirigeants et la rémunération moyenne des salariés)
- Score de l'index Pénicaud
 - Sous-index Pénicaud : Ecart de rémunération hommes/femmes
 - Sous-index Pénicaud : Nombre de salariées augmentées dans l'année suivant leur retour de congé maternité
- Parité du comité exécutif ou du comité de direction

- Existence d'un plan d'action en faveur de la prise en compte de l'emploi et de la qualité de vie au travail des personnes en situation de handicap
- Taux de travailleurs handicapés
- Accessibilité du site internet
- Taux de CA réalisé avec le secteur adapté et protégé

Données G - Critères de gouvernance

- Publication d'une DPEF ou d'un rapport RSE
- Reconnaissance par un ou plusieurs labels RSE
- Raison d'être dans les statuts
- Société à mission
- Agrément ESUS
- Accord d'entreprise sur la base de données économiques et sociales (BDES)
- Existence d'un plan d'action d'achats responsables
- Nombre d'administrateurs indépendants
- Part variable dans la rémunération des dirigeants liée à des critères de performance de long-terme ou de RSE
- Nombre de réunions entre le conseil d'administration et le responsable de la RSE sur l'année passée

3. Liste des entreprises signataires pionnières

- Accenture
- Accor
- ADP
- Agence RDN
- Alter-Equity
- Alterfood - Drinkyz
- Anaïk
- Andera Partners
- Armor Groupe
- ArmorLux
- Atf Gaia
- Atos
- AVRIL
- Axis Experts Conseil
- Back Market
- BETC
- BioCulture
- BI Evolution
- BMI Monnier
- CAMIF
- Canovia
- Carat Capital
- Carrières et Bétons
- Castalie
- Cdiscount
- Cemex
- Centreon
- Charcuterie Du Blavet
- Cîril Group
- Danone
- Des Enjeux et des Hommes
- Ecolab
- Econocom
- Eminence Groupe
- Entreprise à Mission
- Eole Loisirs
- Epicture
- Esprit du sel
- Eurazeo
- Fondation Vicat
- France Bebe Nutrition
- France Cake Tradition
- Fromagerie Gillot
- Gecina
- Génération Plume
- Geo Sat
- Gilead Sciences
- Grant Thornton
- Green Family
- Haatch
- Harmonie Mutuelle
- Havas Paris
- Hopscotch
- House Of Co Design
- I-Lunch
- Ipsen
- Isodom
- ISS Services
- Kadaly
- Kersia
- Klesia
- La Poste
- Laboratoire du Solvirex
- Lamarck Groupe
- Leboncoin
- Lechef
- Lippi
- L'Oréal
- Lucien Georgelin
- LUM Transition
- LVMH
- Madër Group
- Maif
- Maison Borde
- Maitres Laitiers
- Malakoff Humanis
- Malongo
- Map Emulsion
- Mapei France
- Mc Bride
- Meilleurs Agents
- Mintaka Paris
- Mutyne
- Netindus
- Novasep
- Oé
- Olvea
- Palo IT
- Parties Prenantes
- Perrin
- Place 2 Swap
- Prunier
- Quaron
- Reloaded / House Of Codesign
- Roland Berger
- Routhiau
- RTE France
- Rungis Marché International (SEMMARIS)
- Sainte Lucie
- Saur
- Schindler
- Sitel France
- Solocal
- Solvirex
- Stanhome
- Suricats Consulting
- Sygmatel
- T & B Vergers
- Talan
- Terra Ceres
- Theolaur Peintures
- Thierry Immobilier
- Transdev
- Unipex
- Vallourec
- Vivendi
- Webhelp
- Wisecom
- Xelya
- Yprema

4. Questions fréquentes

Les premiers indicateurs feront-ils l'objet d'une première définition et méthode de calcul ?

Les indicateurs proposés, qui ont fait l'objet d'une première consultation, sont décrits dans le formulaire de publication ([onglet « Je publie »](#)). Avec les entreprises qui le souhaitent et en coordination avec les travaux européens, nous travaillerons très bientôt à en affiner les méthodologies de calcul.

En attendant, les entreprises peuvent préciser leurs méthodes de calcul dans la case « commentaire(s) » associée à chaque indicateur. Pour toute question, l'entreprise peut s'adresser à l'adresse impact@finances.gouv.fr ou utiliser le [formulaire de contact](#) disponible sur le site.

Les indicateurs pourront-ils rendre compte de la transition à travers le temps du « marron » vers le « vert » ?

Oui. Il est d'ores et déjà possible de remplir les données de plusieurs exercices afin de permettre de constater des évolutions. Les comparaisons de deux exercices ont cependant leurs limites puisque l'activité de l'entreprise peut varier d'une année à l'autre. Les commentaires des évolutions ou des données d'une seule année sont donc indispensables pour accompagner la lecture de ces indicateurs. Les cases « commentaire(s) » sont faites pour cela.

Étant une entreprise multinationale, dois-je remplir les indicateurs demandés au niveau de mes filiales situées en France ou au niveau mondial ?

Les entreprises ont le choix de publier des données « individuelles » ou des données de « groupe ». Lorsque c'est le nom du groupe qui est mis en avant, nous recommandons de privilégier la donnée groupe pour ne pas induire d'erreurs à la lecture. Si, pour certains indicateurs, seule la donnée « France » est disponible, vous pouvez le préciser dans la case « commentaire(s) ».

Pour ne pas fausser la comparaison entre structure d'envergure internationale et une structure de plus petite taille, il est demandé de préciser le périmètre de reporting.

Qui assurera le contrôle de la production de la donnée ? Le commissaire aux comptes ? Une agence de notation ?

Impact est le fruit d'une conviction : la transparence est le premier pas de l'engagement sociétal. Cette transparence et cet engagement ont un corolaire : la confiance. D'un côté, les entreprises ne doivent donc pas commettre d'erreurs intentionnelles. De l'autre, l'État ne doit pas chercher à utiliser la donnée contre les entreprises.

C'est pourquoi cette plateforme n'est pas un outil de contrôle, mais au contraire de partage. **Les données ne sont donc pas contrôlées par l'administration.** Seuls des contrôles de cohérence et de qualité des formats seront effectués afin de permettre l'exploitation de « données ouvertes ». **La certification des données se fait sous la responsabilité de l'entreprise.**

Je ne peux pas remplir tous les indicateurs proposés, dois-je continuer mon inscription ?

Aucune inquiétude, nous sommes parfaitement conscients que toutes les entreprises ne peuvent pas remplir tous les indicateurs (certains peuvent être trop sensibles, d'autres ne pas être pertinents, d'autres encore indisponibles, etc.). **Il convient donc de remplir tous les indicateurs que la structure peut remplir.** Lorsqu'un indicateur ne peut être renseigné, nous sommes néanmoins curieux de savoir pourquoi et nous vous invitons à nous en communiquer la raison dans la case « commentaire(s) », les cases sont faites pour cela, n'hésitez pas à les remplir.

Est-ce que les entreprises qui auront les meilleurs scores seront valorisées ?

Impact s'intéresse à la transparence plus qu'à la performance : **aucun score n'est attribué à l'issue de la publication des indicateurs.**

Comment chacun de nous peut-il maîtriser la publicité et la confidentialité des données ?

Dans le cadre du RGPD, il est prévu que les données des personnes physiques soient soumises aux règles en vigueur et au choix des internautes utilisateurs du site.

Pour les personnes morales, la signature du Manifeste vaut accord des personnes morales de la publication de leurs données ESG sur la plateforme. Les données transmises ont donc vocation à se retrouver en ligne.

Je souhaite me retirer de la plateforme, est-ce possible ?

Oui. Il suffit de **notifier cette volonté à l'administrateur par mail (impact@finances.gouv.fr)**. Une fois que l'administrateur en aura pris connaissance, il retirera l'entreprise de la plateforme. Toutes les données fournies seront effacées.

Je souhaite m'améliorer dans mes indicateurs E, S et G, comment la plateforme va-t-elle m'aider ?

Vous trouverez des conseils et informations utiles pour vous aider à être plus responsables dans [l'onglet « Je m'informe »](#), qui a vocation à être abondé dans les prochains mois.

Par ailleurs, vous pourrez interagir avec les autres entreprises présentes grâce à la rubrique « [Je propose un nouvel indicateur](#) » qui vous permet de proposer mais aussi de réagir aux propositions des autres participants.

Enfin, des outils d'autodiagnostic et de suivi sont en cours d'élaboration.

iMPACT

Contact

Pour tout renseignement :
impact@finances.gouv.fr

Pour toute demande presse :
presse.essr@cabinets.finances.gouv.fr